

Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 22 mai 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juin 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er juin 2015

### **PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – RETROCESSION DE PARCELLES DE TERRAIN AU PROFIT DE LA CAN POUR IMPLANTATION DE BASSINS D'ORAGE**

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BILLY à Sophia MARC, Marie-Christelle BOUCHERY à Gérard GIBAULT, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Brigitte COMPETISSA à Elisabeth MAILLARD, Alain GRIPPON à Yamina BOUDAHMANI, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Simon LAPLACE, Alain PIVETEAU à Bruno JUGE, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Fabien SAFANJON

#### **Titulaires absents excusés :**

Daniel BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Brigitte COMPETISSA, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER JUIN 2015**

#### **PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – RETROCESSION DE PARCELLES DE TERRAIN AU PROFIT DE LA CAN POUR IMPLANTATION DE BASSINS D'ORAGE**

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la rétrocession de terrains moyennant l'euro symbolique au profit de la CAN, nous avons été saisis par les notaires en charge de la rédaction des actes de vente, d'une demande d'autorisation pour le transfert de ces terrains à usage de bassin d'orage, dans le domaine privé de la CAN.

Ainsi, Habitat Sud Deux-Sèvres propose de rétrocéder à la CAN le terrain cadastré EE n°219 sis 2 rue des Joncs à Niort, d'une contenance de 692 m<sup>2</sup> (plan joint).

La Sas GECIL propose la rétrocession de la parcelle de terrain cadastrée YL 469 sise Lieu-dit La Taillée de St Liguire à Niort d'une contenance de 999 m<sup>2</sup> (plan joint).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la rétrocession gratuite des terrains décrits ci-dessus,
- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les actes de vente rédigés par les notaires, étude de Me DENIS pour Habitat Sud-Deux-Sèvres et étude de Me DECROU-LAFAYE pour Sas GECIL, sachant que les frais liés à cette acquisition, y compris notariés, seront à la charge des cédants.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Joël MISBERT**

**Vice-Président Délégué**